

Informations de base	
2021/2618(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Capital Requirements Directive (CRDIV): normes techniques de réglementation fixant les critères permettant de définir les responsabilités dirigeantes, les fonctions de contrôle, l'unité opérationnelle importante et l'incidence significative sur le profil de risque de cette unité, et fixant les critères permettant de recenser les membres du personnel ou les catégories de personnel dont les activités professionnelles ont une incidence sur le profil de risque de l'établissement qui est comparativement aussi significative que celle des membres du personnel ou catégories de personnel visés à l'article 92, paragraphe 3 Complétant 2011/0203(COD) Subject 2.50.10 Surveillance financière	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
25/03/2021	Publication du document de base non-législatif	C(2021)01906	
25/03/2021	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
19/04/2021	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
28/04/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
18/05/2021	Décision du Parlement	T9-0233/2021	